



Nancy, le 18 février 2021

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail de Meurthe et Moselle

Monsieur le Président,

Ce CHSCT entame son avant-dernière année d'existence avant sa disparition et sa fusion avec les Comités Techniques (CT) pour créer le Comité Social d'Administration (CSA). Cette année encore en tant que représentant·es des personnels, Solidaires Finances siègera à cette instance avec seul objectif le bien-être des agent·es. Pour ce faire, nous œuvrerons pour le maintien et l'amélioration des conditions de travail, de la santé au travail, de l'hygiène et la sécurité au travail.

Pour Solidaires Finances, les agent·es qui servent la fonction publique ne doivent pas voir encore se dégrader leurs conditions de travail. Ils·elles sont, au contraire, légitimes à exiger enfin que soit reconnu leur travail. Solidaires Finances revendique avec force des moyens pour les services publics de proximité sur l'ensemble des territoires afin de ne laisser aucun·e usager·ère isolé·e et, que l'État joue pleinement son rôle notamment dans la réduction des inégalités.

La crise sanitaire qui s'est invitée depuis un an dans le monde entier a fortement bousculé nos vies, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Elle a surtout engendré une situation politique, économique et sociale inédite dans l'histoire de notre pays et dans celle de la plupart des autres États.

En France, la destruction du service public de la santé a clairement mis la population en danger faute de moyens suffisants pour assurer la prise en charge médicale. Ce manque de moyens criant, dénoncé et combattu en amont de cette crise, la gestion à flux tendu de lits et de matériel a amené les personnels soignants à se mettre en danger pour sauver nos vies : inconcevable et inacceptable !

En France, cette gestion de crise s'est apparentée à une gestion de la pénurie. Manque de masques, manque de tests, manque de moyens humains et techniques à l'hôpital, manque de tout... L'épidémie de Covid-19 a par ailleurs exacerbé les inégalités de tous ordres, sociales, économiques, territoriales.

Les services publics sont soudainement apparus comme essentiels dans bien des domaines ainsi que « les premiers de corvée ». Les ministères économiques et financiers en font partie. Leur utilité sociale, économique et budgétaire, régulatrice et de contrôle est (re) devenue une évidence.

Au cours de cette période de gestion de crise, le niveau interministériel, présenté comme un gage d'efficacité, a rapidement montré ses limites. Ainsi, l'omniprésence de la DGAFP a ralenti, voire bloqué des processus de dialogue social directionnel qui sont apparus plus constructifs et pragmatiques. Ainsi, la prégnance du pouvoir politique a laissé peu de marges de manœuvre aux directions administratives. Dans la période, l'harmonisation des règles qui ont été mises en œuvre, s'est toujours traduite par une réduction des droits pour toutes et tous.

Dans cette période particulière, nous avons vu le "télétravail" se déployer plus rapidement que ce qui était prévu. Solidaires Finances exige que ce "télétravail" soit encadré par des conventions. Les intentions de l'administration apparaissent assez clairement : faire du télétravail, du travail à distance et de l'utilisation des tiers-lieux, une norme d'organisation du travail.

Cette période a toutefois mis en avant les difficultés de cette organisation du travail qui non seulement dégrade les collectifs de travail nécessaires pour assurer nos missions, mais en outre peut

être lourde de conséquences en termes de conditions de travail. Ce mode d'organisation peut générer d'importants risques psycho sociaux pour l'ensemble des personnels (chef·fes de service et agent·es). La perte de repères, la pression des chef·fes de service, le non-respect du droit à la déconnexion..., sont autant de facteurs de risques. Les Directions doivent également prendre en compte l'épuisement physique et moral des agent·es aussi bien pour les collègues en "télétravail" que pour celles et ceux qui sont en présentiel et qui sont parfois les seuls à effectuer certaines tâches.

Solidaires Finances demande qu'un bilan de cette généralisation du télétravail soit dressé afin d'en connaître les conséquences sur les conditions de travail des agent·es, notamment en matière de risque psycho sociaux. Certains collègues fragiles sont en télétravail à 100 % depuis plusieurs mois et en plus de l'isolement, certain·es subissent de la pression de la part de leur chef·fe de service. Solidaires Finances demande qu'aucune pression d'aucune sorte ne soit mise sur les agent·es en télétravail; l'atmosphère actuelle étant déjà suffisamment anxiogène. Il ne nous paraît pas concevable de rajouter une pression supplémentaire sur les épaules de nos collègues.

Concernant le "télétravail", il est demandé à tout le monde, public ou privé, de déployer le télétravail sur 5 jours lorsque que celui-ci est possible.

Solidaires Finances rappelle son opposition au NRP et demande que les équipes de travail reste des équipes de travail à taille humaine. Solidaires Finances demande une remise à plat de la doctrine d'organisation spatiale des accueils et des bureaux et la fin des espaces ouverts et les accueils dépourvus de protections.

Durant cette crise sanitaire, le CHSCT puis les Directions ont financé du ménage renforcé afin que l'ensemble des points de contact de nos bâtiments soient désinfectés quotidiennement. Au vu des résultats de ces prestations dont les factures sont assez conséquentes, une refonte des contrats de nettoyage est impérieuse. Pour Solidaires Finances, il paraît donc nécessaire que ces missions soient réinternalisées au sein de nos Directions.

La situation sanitaire de la France vis-à-vis de la Covid-19 ne s'améliore pas, avec notamment l'arrivée de variants sur notre territoire. La non-diminution des indicateurs est préoccupante, même si le niveau des hospitalisations et les admissions en réanimation restent mesurés par rapport à l'année dernière. Face au risque probable de confinement due aux variants locaux, le gouvernement a décidé, à la suite de deux confinements, de mettre en place un couvre-feu généralisé sur le territoire. Les aménagements d'horaires ou la banalisation des journées de travail n'ayant pas été retenus, ce couvre-feu augmente le stress de nos collègues en plus d'augmenter les risques routiers. En effet si l'on déduit la journée de travail, il ne reste que très peu de temps dans une journée à nos collègues afin d'organiser la vie privée (gestion de la vie de famille, la garde des enfants, les courses...). Le fait de rester mobilisé en respectant les règles sanitaires (dont le couvre-feu) ne peut pas s'imposer seulement aux individus mais à l'ensemble de la société y compris à nos administrations. Ainsi, nos administrations doivent également prendre leur part de responsabilité afin que les agent·es ne supportent pas seul·les le poids des nouvelles mesures sanitaires. « La protection collective » ne peut résulter que de mesures individuelles !

Concernant les projets de restructuration à la DGFIP et à INSEE, Solidaires Finances exige que ces projets prennent mieux en compte les conséquences sur les conditions de travail et la santé au travail des agent·es concerné·es. Nous demandons instamment que des fiches d'impact soient rédigées pour chaque restructuration. A l'Insee, il semblerait que la pérennisation du site de Nancy (et de Reims) soit remise en cause alors qu'on nous avait démontré en 2015 pièces à l'appui qu'elle était acquise jusqu'en 2025.

Concernant l'ordre du jour de cette séance, nous interviendrons aux cours des débats sur l'ensemble des sujets.